

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Participez à l'enquête publique !

L'enquête publique, qui se déroulera du **17 juin au 19 juillet 2024**, représente un moment crucial dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Challans Gois Communauté. Elle permet aux citoyens, associations, entreprises et à toutes les parties prenantes de prendre connaissance du dossier et d'émettre des avis ou des remarques.

Challans Gois Communauté a engagé l'élaboration d'un **Plan local d'urbanisme intercommunal** pour les communes du territoire de Challans Gois. Ce document est destiné à remplacer les documents d'urbanisme en vigueur pour les 11 communes concernées (**Beauvoir-sur-Mer, Bois-de-Céné, Bouin, Challans, Châteauneuf, Froidfond, La Garnache, Saint-Christophe-du-Ligneron, Saint-Gervais, Saint-Urbain et Sallertaine**).

Dans le cadre de son élaboration, et après la phase de concertation qui a permis d'aboutir à l'arrêt du projet de PLUi le 15 février 2024, une enquête publique se tient du **17 juin à 9h au 19 juillet 2024 à 17h**. Elle constitue une étape essentielle en vue de l'approbation finale du PLUi qui s'appliquera sur ces 11 communes.

Les principaux enjeux de ce nouveau document d'urbanisme sont :

- De réduire de 50% la consommation des espaces agricoles et naturels (par rapport à la période des 10 années précédentes),
- De produire environ 500 logements neufs par an sur les 11 communes, dont 10 à 20 % de logements locatifs sociaux,
- D'accueillir 6 000 habitants en plus en 10 ans.

Ce nouveau document doit donc répondre aux besoins en termes d'habitat, d'économie, d'agriculture, d'environnement, d'équipements et aux enjeux de planification du territoire et de développement durable, à une échelle intercommunale plus cohérente.

Pour donner son avis pendant l'enquête publique

- Via un registre numérique : <https://www.registre-dematerialise.fr/5416>
- Par mail à : enquete-publique-5416@registre-dematerialise.fr
- Sur les registres d'enquête papier disponibles dans les 11 communes de Challans Gois et au siège de l'enquête publique établi au siège de Challans Gois Communauté– 16 rue du Parc de Pont-Habert 85300 Sallertaine.
- Par courrier à : Monsieur le Président de la commission d'enquête – Challans Gois Communauté - 16 rue du Parc de Pont-Habert 85300 Sallertaine.
- Lors des permanences de la commission d'enquête dont les dates et lieux sont énumérés sur le registre numérique : <https://www.registre-dematerialise.fr/5416>